



Edito

AUJOURD'HUI, JE FAIS UN DON



Rodolphe MAGIS
Chef d'édition

C'est notre journal qui le révèle ce matin (voir ci-contre): de moins en moins de Liégeois sont prêts à donner leurs organes. Pourquoi? Difficile à dire. Mais j'ai peur qu'il n'y ait pas vraiment de raison valable. Prenons mon cas personnel! Si je ne mesuis pas encore déclaré expressément donneur, c'est surtout par... fainéantise. J'ai toujours une bonne raison pour ne pas me rendre à mon administration. "Pas le temps", "Trop occupé", "Je le ferai plus tard". Or, si un de mes proches avait besoin d'un organe, je n'apprécierais pas d'entendre de tels arguments futiles. C'est donc décidé, ce mercredi, je prends mon "destin" en mains (et peut-être celui d'autres personnes): je me déclare donneur. Quelques minutes de ma vie pour en sauver peut-être un jour d'autres, ça vaut la peine!

La photo du jour



Le tatouage de Michel De Lamotte.

■ MDL

Liège 2017, Michel De Lamotte n'y pense pas qu'en se rasant. Pour sa carte de vœux, le conseiller communal cdH a trouvé à une idée originale et plutôt sympa. En adaptant, ça fait son effet. Cette phrase du président Sarkozy à Liège 2017.

Le Tchatchès

UN GAMIN ENTRE DEUX POLICIERS



C'est une image terrible, hier, boulevard de la Sauvenière...

Et bien valèt, pour une fois, je ne serai pas drôle. Parce que l'image que j'ai vue hier matin, devant le tribunal de la jeunesse, boulevard de la Sauvenière à Liège, me hante encore l'esprit.

Il sortait d'une voiture de police. C'était un petit gamin, roux comme poil de carotte, qui devait avoir à peine 10 ans. Il était là, tout perdu, le regard vide, entre deux policiers en uniforme. Il allait être présenté à un juge de la jeunesse. Qu'avait-il fait comme bêtise pour en arriver là? Et surtout, quel est l'enchaînement de responsabilités qui peut expliquer une telle situation? Non, franchement hier, je me suis dit que ça ne tournait plus rond...

SANTÉ SOLIDARITÉ

Liège: moins de dons d'organes en 2011

Moins de Liégeois se sont déclarés donneurs à la commune

Le don des organes de Laurent Kremer, victime de la fusillade de Liège le 13 décembre, a remis la question sous les projecteurs. Si la démarche a sans doute levé le tabou dans les conversations, elle ne s'est pas traduite par une hausse des déclarations à la commune. Au contraire, les chiffres sont en baisse et les refus ont augmenté en 2011.

L'an dernier, 161 Liégeois ont fait la démarche de se rendre à la Cité administrative pour marquer officiellement leur accord au prélèvement de leurs organes en cas de décès. Ils étaient 223 l'année précédente, soit 39 % de plus. Même tendance (qui ne plaide donc pas pour ce geste qui sauve des vies) du côté des refus, puisque davantage de nos concitoyens sont allés à la commune pour manifester leur désaccord: 49 Liégeois ont dit "non" en 2011, contre 41 en 2010. Beaucoup de gens s'appuient, er-



Un seul don d'organes sauve plusieurs vies. Mais ce n'est pas encore un réflexe.

■ PHOTONEWS

L'AN DERNIER, 161 LIÉGEAIS ONT DIT "OUI" À LA COMMUNE, SOIT 39% DE MOINS

ronement, sur le fait que la loi, depuis 1986, dit que: "qui ne dit mot consent". Ce qui ne garantit pas que les organes de la personne qui le désire seront automatiquement prélevés pour servir à des patients. En effet, si un seul proche s'oppose au prélèvement des organes, par éthique, les médecins ne le feront pas.

Et pourtant, ils le pourraient. Car et là aussi, c'est une idée fautive qui a la dent dure - la loi de 1986 n'exprime pas clairement que la famille doit être consultée. La loi présuppose qu'elle fasse elle-même la démarche de poser la question: "Va-t-on prélever ses organes?" "Mais dans l'émotion du moment, on peut comprendre que tous les proches n'y pensent pas", explique la coordinatrice de transplantation du CHU de Liège. Mais les recommandations éthiques impliquent de prévenir la

+ SUR LE WEB
Se déclarer donneur? Voici le document

Souvent, c'est par pure négligence que nous ne faisons pas la démarche officielle de nous déclarer donneurs d'organes. Pour gagner du temps, voici le document, qu'il suffit d'imprimer, de signer et de porter au service de la Population de la commune.

www.lameuse.be/don

Les raisons invoquées par ceux qui refusent

■ Souvent, c'est le manque d'informations qui pousse les proches à s'opposer au don. Une fois que le médecin explique la réalité, le refus est levé:

> **La peur du prélèvement:** non, l'acte chirurgical pour prélever les organes n'est pas une "boucherie". Au contraire, il est très minutieux pour assurer la vitalité des organes à transplanter. L'incision est soignée, les proches peuvent le vérifier s'ils le désirent pour se rassurer. Et la toilette est faite.

> **La peur de la mort cérébrale:** quand c'est le cerveau du proche qui est mort et non son corps (il respire et il est chaud), un doute peut s'installer sur la réalité du décès. Là aussi, les médecins doivent expliquer.

> **Les convictions religieuses:** aucune religion n'interdit le don d'organes, pas même l'islam. Au contraire, certains versets du Coran plaident en sa faveur.

Les chiffres du CHU

EN 2011, LE CENTRE DE TRANSPLANTATION LIÉGEAIS A REÇU 47 DONNEURS ET RÉALISÉ 115 GREFFES D'ORGANES

> Si les chiffres des déclarations officielles à la commune ne sont pas réjouissants, ceux du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Liège sont encourageants. Seule l'université peut en effet procéder à des transplantations, ce qui en fait l'unique centre en Wallonie (deux hôpitaux francophones à Bruxelles). Grâce à la collaboration de plus en plus grande du CHU avec tous les hôpitaux de la région, on arrive aujourd'hui au chiffre extraordinaire de 47 donneurs par million d'habitants à Liège, contre 25/1 million d'habitants au niveau de la Belgique. Or le chiffre belge est déjà considéré comme un record mondial (nous sommes dans le top 3).

47 donneurs

ont été prélevés en 2011 au CHU, mais seuls les organes de 45 défunts ont pu être transplantés. Ça signifie donc

que quasi chaque semaine, un Liégeois sauve la vie d'autres personnes. Bravo!

115 greffes ont été réalisées

au CHU de Liège l'an dernier. Là aussi, chapeau! Nos chirurgiens ont pratiqué 8 transplantations de cœur, 39 transplantations de foie, 64 greffes de rein dont 2 à partir du rein d'un donneur vivant (à l'instar de l'acteur Richard Berry pour sa sœur) et 4 greffes de pancréas.

1965, 1^{re} greffe à Liège

Il s'agissait d'une greffe de rein. Et la première greffe au monde à avoir transité par l'organisme Eurotransplant est aussi un événement liégeois: c'était en 1969, pour un patient de l'hôpital de Bavière. Quant à la première transplantation de cœur sur un Liégeois, elle remonte à 1983.

On rappellera aussi que Liège a été précurseur, au milieu des années 2000, dans le don d'organes suite à une euthanasie, ce que la loi permet tout à fait. Un Comité d'éthique extraordinaire s'était toutefois réuni pour en débattre et éviter toute polémique par la suite. Liège est donc un exemple en matière de transplantations, une réputation qui va bien au-delà de nos frontières.

12 à 14 heures

C'est la durée d'une procédure de don d'organes et préparation à la transplantation. Quand un hôpital de la région détecte un donneur potentiel, il prévient le centre de transplantation du CHU de Liège. Ce dernier envoie une équipe spéciale pour procéder au prélèvement des organes sur place: le défunt ne quitte donc pas les lieux. L'inverse, par



Laurent Kremer, l'exemple. ■ DR

contre, n'est pas possible: le patient en attente d'une greffe doit obligatoirement se rendre au CHU au Sart Tilman et non à l'hôpital près de chez lui pour recevoir l'organe. La famille d'un donneur peut, si elle le souhaite, avoir des nouvelles de l'état de santé (pas l'identité) des patients receveurs des différents organes.

SOLDES **SOLDES**

Le Pro. du Sommeil
L'expert du conseil

jusqu'à -55%

-55% + de nombreux matelas en différentes dimensions à PRIX SACRIFIÉS

Matelas literie BULTEX
ressorts ensachés (300/m²), 7 zones de soutien différenciées, 2x3cm de BULTEX, déhoussable, antiallergique.

90/200	849€	379€
140/200	1279€	569€
160/200	1439€	639€

Chaussée de Tongres 255-257 • 4000 Rocourt
04 367 57 27 **PARKING CORA**
Ouvert de 9h30 à 18h30

*Valable à partir du 03/01/2012